

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 22 janvier 2021,



### SNCF ET LA RÉGION NORMANDIE LANCENT LE FLEXI'PASS POUR OFFRIR PLUS DE FLEXIBILITÉ AUX VOYAGEURS NORMANDS

La Région Normandie et SNCF s'adaptent aux nouveaux besoins de déplacement avec la mise en place, à compter du 1<sup>er</sup> février, du FLEXI'PASS. Cette nouvelle offre permet aux voyageurs de réaliser une économie de 20% par rapport à un abonnement mensuel et de bénéficier de davantage de flexibilité.

Le FLEXI'PASS est une offre basée sur 20 trajets réalisés sur 30 jours. Elle est adaptée à plusieurs besoins de déplacement : voyageurs actifs alternant des journées de télétravail et de présence sur le lieu de travail ; déplacements professionnels ; voyageurs intervenant sur une mission ponctuelle dans une entreprise (stage, interim...) ...

Le FLEXI'PASS offre jusqu'à 20% de réduction supplémentaire par rapport à l'abonnement mensuel, tout en étant éligible à la prime "Transport employeur" (avec une prise en charge de l'employeur maximum de 50 %). Il permet de voyager sur le trajet de son choix, sur les trains ou autocars SNCF du réseau NOMAD, en Normandie, depuis ou vers Paris.



Modalités d'achat : dès le 26 Janvier l'achat peut être réalisé en gare en version papier (guichets et automates de vente) pour des déplacements à partir du 1<sup>er</sup> février.

Les voyageurs peuvent retrouver l'ensemble des informations et conditions d'utilisation concernant le FLEXI'PASS sur [le site TER](#).

Retrouvez l'ensemble des canaux d'information voyageurs ci-dessous :

- Le site TER NORMANDIE, [ici](#)
- L'assistant personnel de mobilité SNCF
- Le fil twitter @train\_nomad : Ouvert de 6h à 22h pour répondre aux questions sur les horaires
- Contact Nomad Train au 0800 801 801 (service et appel gratuits) :
  - du lundi au samedi de 6h à 21h,
  - dimanche et jours fériés, de 8h à 20h.



Les équipes SNCF sont complètement mobilisées pour assurer quotidiennement le nettoyage et la désinfection de tous les trains.

Pour se déplacer, les voyageurs doivent être munis de leur titre de transport et de leur attestation de déplacement dérogatoire.

Le port du masque est obligatoire en gare et durant tout le trajet.

CONTACTS PRESSE :

SNCF Voyageurs Normandie :

Aurélié Lemarié-Guiguet - tel : 06 46 83 03 64 – [aurelie.guiguet@sncf.fr](mailto:aurelie.guiguet@sncf.fr)

Région Normandie :

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)